



OFFRE D'EMPLOI RESPONSABLE DES SPECTACLES OFF-CINARS

La Conférence internationale des arts de la scène (CINARS) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission depuis 1984 de favoriser et soutenir l'exportation des arts de la scène. L'une de ses principales activités est l'organisation tous les deux ans à Montréal d'un événement de réseautage international avec plus de 1900 participants d'une cinquantaine de pays. En parallèle de la programmation officielle se déroule une série de spectacles à travers la ville qui forment la programmation OFF-CINARS.

CINARS est actuellement à la recherche d'une personne dynamique, bilingue et polyvalente afin de combler le poste de **responsable des spectacles OFF-CINARS**.

Cette personne doit être admissible au programme de subvention salariale d'emploi Québec.

Description de tâches :

- Superviser le processus d'inscription des spectacles ;
- Effectuer le suivi avec les compagnies inscrites ;
- Développer le volet des spectacles OFF ;
- Recueillir le matériel nécessaire à la production du matériel promotionnel ;
- Gérer le processus de réservation des billets de spectacles en OFF ;
- Effectuer certaines mises à jour du site web de CINARS ;
- Toutes autres tâches connexes.

Exigences :

- Diplôme universitaire en communication, gestion de projets ou autre domaine pertinent
- Bilinguisme oral et écrit (français et anglais)
- Expérience de 2 ans dans le milieu événementiel ou culturel
- Excellentes habiletés communicationnelles
- Sens de l'organisation, autonomie et débrouillardise
- Capacité à gérer plusieurs tâches en même temps, à travailler en équipe et sous pression
- Bonne connaissance de la suite Office et Adobe dans l'environnement Mac
- Connaissance du milieu des arts de la scène, un atout

Salaire brut : 600\$ par semaine

Entrée en poste : 4 mai 2020 (Contrat à durée déterminée de mai 2020 à début décembre 2020).

Veillez faire parvenir votre C.V. avant le 15 avril à :

Michèle Pinard, chargée de projets - mpinard@cinars.org

Nous vous remercions de votre intérêt. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue et qui seront admissibles au programme de subvention salariale d'Emploi-Québec seront contactées.